

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 juin 2011

CP 11/06-43

*L'an deux mil onze, le 30 juin à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;*

*Absent ayant donné procuration de vote : M. Empociello.*

### **FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES ELIGIBILITE AU FONDS 2011**

---

Par délibérations des 27 juin 2000, 26 juin 2001 et 27 novembre 2009, notre Assemblée a redéfini le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales.

Si le champ d'éligibilité des opérations à financer reste identique, je vous rappelle que le nouveau dispositif susvisé prévoit que c'est la commune (ou l'EPCI) qui fait appel au prestataire de son choix (de droit public ou de droit privé) et qui sollicite auprès du Conseil Général une intervention financière. Celle-ci perçoit directement, aux termes d'un arrêté attributif, la subvention attribuée par la Commission Permanente.

L'objet du présent rapport est relatif à l'examen de demandes reçues par les services départementaux pour l'exercice 2011.

Les critères d'éligibilité sont précisés en annexes I et II du rapport.

## **FONDS DE CONCOURS 2011**

Il est rappelé qu'il s'agit des demandes d'interventions financières déposées directement par les communes ou établissements de coopération intercommunale auprès du Conseil Général.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur l'éligibilité de ces nouvelles demandes, étant entendu que ces subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2011.....	<b>550 000 €</b>
Engagé à ce jour .....	<b>0 €</b>
Engagé à la présente Commission Permanente ....	<b>398 057 €</b>
Disponible .....	<b>151 943 €</b>

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations du Conseil Général des 27 juin 2000, 26 juin 2001 et 27 novembre 2009 redéfinissant le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales ;

Après en avoir délibéré,

#### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve selon les critères définis en annexe I et II, l'éligibilité au titre de 2011 des demandes de missions financées par le fonds de concours départemental pour un montant global de 398 057 € tel que réparti dans le tableau suivant :

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
1	LAFITTE	SEMATEG	Restructuration de la salle des fêtes phase opérationnelle	Convention de mandat	11 000 €	100 %	11 000 €
2	LAFITTE	SEMATEG	Réhabilitation d'un logement communal Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 200 €	100 %	7 200 €
3	AUTY	SEMATEG	Réalisation d'équipements et d'aménagements publics phase opérationnelle	Convention de mandat	25 299 €	100 %	25 299 €
4	MAUBEC	SEMATEG	Réalisation d'équipements et d'aménagements publics (remparts) phase opérationnelle	Convention de mandat	1 900 €	100 %	1 900 €
5	PUYGAILLARD DE QUERCY	SEMATEG	Réalisation et aménagement d'équipements public Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	25 749 €	75 %	19 311 €
6	L'HONOR DE COS	SEMATEG	Création d'une salle des associations à Loubéjac Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	11 748 €	25 %	2 937 €
7	L'HONOR DE COS	SEMATEG	Rénovation du club house au stade de Léribosc Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	11 700 €	25 %	2 925 €
8	L'HONOR DE COS	SEMATEG	Rénovation du club house au stade de Loubéjac Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 400 €	25 %	1 850 €
9	GENEBRIERES	SEMATEG	Aménagement et extension de la salle des fêtes Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	15 950 €	50 %	7 975 €
10	GENEBRIERES	SEMATEG	Aménagement et extension de la salle des fêtes Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 350 €	50 %	3 675 €
11	MONTBETON	SEMATEG	Aménagement de la cour de l'école et du parc de stationnement du stade Phase opérationnelle	Convention de mandat	4 500 €	25 %	1 125 €
12	TREJOULS	SEMATEG	Réhabilitation de l'ancien logement de l'école Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	6 500 €	100 %	6 500 €
13	L'HONOR DE COS	SEMATEG	Rénovation de la mairie et aménagement des nouveaux locaux de la poste Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	21 250 €	25 %	5 312 €
14	L'HONOR DE COS	SEMATEG	Aménagement d'une liaison piétonne à Loubéjac Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	10 600 €	25 %	2 650 €
15	LARRAZET	SEMATEG	Étude et réalisation de travaux d'aménagements d'équipements communaux Phase opérationnelle	Convention de mandat	24 400 €	50 %	12 200 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
16	CAYRIECH	SEMATEG	Aménagement du centre du village Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	4 500 €	100 %	4 500 €
17	ST NICOLAS DE LA GRAVE	SEMATEG	Réhabilitation du gymnase Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	20 206 €	25 %	5 051 €
18	MAUBEC	SEMATEG	Réalisation d'équipements et d'aménagements publics (salle des fêtes) phase opérationnelle	Convention de mandat	16 466 €	100 %	16 466 €
19	CAUMONT	SEMATEG	Aménagement de l'école Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	18 000 €	75 %	13 500 €
20	CAYRIECH	SEMATEG	Réhabilitation de 2 logements Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	6 000 €	100 %	6 000 €
21	GRAMONT	SEMATEG	Réhabilitation et agrandissement de la salle des fêtes Phase pré-opérationnelle	Convention de mandat	7 500 €	100 %	7 500 €
22	BESSENS	DDT	Création de deux salles de classe et aménagement d'une salle de repos au groupe scolaire Jules Ferry	Conduite d'opération	11 610 €	25 %	2 902 €
23	CORDES TOLOSANNES	SEMATEG	Réhabilitation d'un bâtiment communal en logement Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	6 500 €	100 %	6 500 €
24	FENEYROLS	Cabinet CARLES	Aménagement de la traverse du village Phase de définition et de réalisation	Conduite d'opération	18 750 €	100 %	18 750 €
25	MONCLAR DE QUERCY	SEMATEG	Valorisation de la base de loisirs phase 1 et 2 Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	71 900 €	25 %	17 975 €
26	GINALS	SEMATEG	Aménagement de deux salles communales Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	6 570 €	100 %	6 570 €
27	AUTY	SEMATEG	Réalisation d'équipements et d'aménagements publics – avenant 1 phase pré opérationnelle	Convention de mandat	36 944 €	100 %	36 944 €
28	MONCLAR DE QUERCY	SEMATEG	Création d'un pôle commercial Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	25 500 €	25 %	6 375 €
29	LAVIT DE LOMAGNE	SEMATEG	Réhabilitation d'aménagements urbains – Phase de définition et de réalisation	Conduite d'opération	15 200 €	25 %	3 800 €
<b>E P C I</b>							
30	S.M.E.E.O.M. Moyenne Garonne	SEMATEG	Création d'un bâtiment technique dans la ZA de Beaumont Phase opérationnelle	Convention de mandat	15 000 €	50 %	7 500 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
31	Communauté de Communes des Deux Rives	SEMATEG	Réhabilitation du groupe scolaire Gérard Lalanne Phase opérationnelle	Convention de mandat	31 119 €	50 %	15 559 €
32	Communauté de Communes des Deux Rives	SEMATEG	Construction d'un pont sur le canal des 2 mers à Golfech Phase de réalisation	Conduite d'opération	30 000 €	50 %	15 000 €
33	Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne	DDT	Schéma d'assainissement intercommunal	Prestation de services	3 837 €	25 %	959 €
34	Communauté de Communes du Quercy Caussadais	SEMATEG	Création de bureaux et locaux techniques pour le service de collecte des ordures ménagères – avenant 1	Convention de mandat	7 421 €	50 %	3 710 €
35	Syndicat Mixte des Eaux du Quercy Pays de Serres	SAFEGE	Étude complémentaire avant schéma directeur du réseau d'alimentation en eau potable	Prestation de services	13 200 €	30 %	3 960 €
36	Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise	SEMATEG	Aménagement d'une école de musique intercommunale Phase pré opérationnelle	Convention de mandat	22 849 €	50 %	11 424 €
37	Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise	SEMATEG	Aménagement d'une école de musique intercommunale Phase opérationnelle	Convention de mandat	39 457 €	50 %	19 728 €
38	Communauté de Communes Castelsarrasin Moissac	Cabinet CAT'SUD	Assistance technique pour le développement de l'aérodrome de Gandalou <b>Convention du Pays Garonne Quercy Gascogne 2009-3</b>	Prestation de services	36 000 €	15 %	5 400 €
39	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	(1)	Mission d'ingénierie territoriale du Pays (2011) <b>Convention du Pays Midi Quercy 2011-1</b>		200 500 €	25 %	50 125 €
<b>TOTAL</b>							<b>398 057 €</b>

(1) dépenses d'ingénierie territoriale en interne (animateurs, etc...) cofinancées et inscrites en contrat de Pays.

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

<b>CRITERES</b>
-----------------

**1 – Nature des interventions éligibles**

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988) ;
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991) ;
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994) ;
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996) ;
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays – aménagement du territoire (31 janvier 2000).

Le Président,

**CRITERES****2 - Importance démographique et domaines d'actions**

Communes – Eligibilité par strate		
Strate démographique de la Commune	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel à la charge de la Commune
0 < C < 300	100 %	0 %
301 < C < 500	75 %	25 %
501 < C < 1 000	50 %	50 %
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %

Toutes communes – Domaines spécifiques		
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux		
Domaine	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel
- Projets à vocation intercommunale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé	
- Projets intercommunaux	50 %	50 %
- Contrat de Terroir et de Pays (*) :		
. Étude diagnostic	100 %	0 %
. Convention de préfiguration	40 %	20 %
. Programmes d'action	50 %	50 %
. Avenants	40 %	20 %

(\*) sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

Le Président,